



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E133975

VALABLE JUSQU'AU 31/05/2024

ÉDITÉ LE

02/05/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/12/2004

Forme juridique : ART

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Siret : 479 758 427 00013

Code NACE :

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 130157915W001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 130157915W001

Situation fiscale et sociale : A jour au 01/04/2022

Raison sociale : DAVID CHRISTOPHE

Sigle : DAVID CHRISTOPHE

5 CHEMIN DE PIERRASCAS  
30140 ANDUZE

Téléphone : 06 73 81 14 07

Fax :

Portable : 06 73 81 14 07

Site Internet :

E-mail : davidchris30@free.fr

Responsabilité légale :

DAVID CHRISTOPHE ARTISAN

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 09/04/2021           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER  
61 RUE JACQUES FOURoux  
2E ETAGE  
34070 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.